



Le jeudi 8 avril, les AESH en grève pour une reconnaissance du métier et l'arrêt des PIAL

Le ministre répète que la scolarisation des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les 110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de ces élèves.

Malgré la promesse faite il y a un an d'engager une vraie réflexion sur le temps de travail et la rémunération, les AESH continuent de subir des temps de travail incomplets. Dans l'académie de Clermont les contrats sont majoritairement à 60% pour 24h d'accompagnement auxquelles s'ajoutent les heures d'activités connexes pour un salaire net de 760 euros par mois. Ce salaire est toujours en-deçà du seuil de pauvreté. La seule solution proposée pour améliorer ce salaire est le recours aux **multi-employeurs : C'est NON !**

À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant le métier, ils et elles sont condamnée·e·s à exercer dans un cadre qui ne leur assure ni garantie d'emploi, ni évolution de carrière, ni accès à une formation qualifiante

L'académie de Clermont se distingue par un calcul arbitraire du temps de travail qui revient à travailler ½ heure gratuite hebdomadaire pour 24H.



PIAL : Organisation du travail qui dégrade les conditions de travail et la qualité de l'accompagnement

Dans l'Allier il faut reconnaître que si le dialogue social sur la question des AESH s'est considérablement amélioré toutefois nous avons continué d'alerter l'administration sur la situation d'AESH qui est loin de s'être améliorée. Les AESH vivent des situations anormales amplifiées par la question sanitaire au niveau des conditions de travail, d'affectations, de salaires....

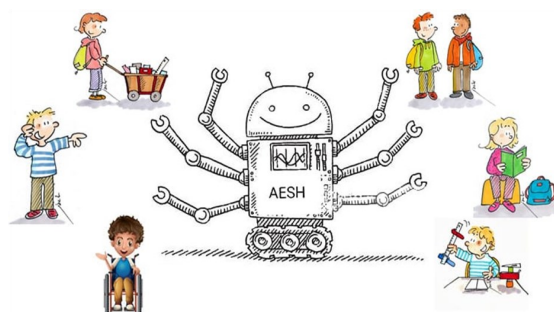
On peut constater que la mise en place des PIAL, maintenant effective dans de nombreux départements, contribue considérablement à dégrader les conditions de travail des AESH. Ils.elles sont désormais appelé·e·s à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires et à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité, nuisent à la qualité de l'accompagnement, conduisant à du bricolage. Il s'agit d'augmenter le nombre d'élèves accompagnés en conservant le même nombre de personnels et pour la même quotité de travail !

Un système perdant pour tous : AESH, élèves, enseignant.es.

L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout et se traduisent par des mobilisations très suivies dans les départements, en particulier depuis la mise en œuvre des PIAL.

Pour les organisations syndicales en soutien des AESH, il y a urgence à ...

- Engager une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail.
- Abandonner les PIAL et de la politique de mutualisation des moyens.
- Créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH.
- Recruter massivement des AESH pour permettre de répondre aux besoins réels des élèves en situation de handicap et assurer les remplacements.



Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis 10 ans.

Pour les AESH :

FSU, FNEC FP FO, SUD Education, SNALC et CGT Educ'action de l'Allier

Les organisations syndicales appellent tous les personnels AESH à faire entendre leurs revendications à l'occasion **d'une journée de grève nationale le jeudi 8 avril.**

Appellent tous les personnels de l'Éducation nationale à être solidaires du mouvement de grève notamment par la mise en place de caisses de grève. Une caisse de grève en ligne est activée (réseaux sociaux, sites syndicaux) pour l'Allier.

Devant l'obstination du ministre qui refuse de s'engager vers une véritable reconnaissance du métier d'AESH et en réponse à la dégradation de leurs conditions de travail depuis la création des PIAL,

Pour un vrai statut, pour l'abandon des PIAL, toutes et tous en grève

**MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE !
AESH, ENSEIGNANT·ES ET FAMILLES**
Rassemblement devant l'Inspection académique
(Château de Bellevue, Yzeure)
à 14H30
Conférence de presse
Audience avec la DASEN